

ACTION 1.1

**Mettre la maîtrise de la langue au cœur des processus d'apprentissage
En faire un axe principal des projets d'écoles et des collèges**

Pilote : IA-IPR de Lettres, pilote de la mission « maîtrise de la langue et des langages »

| | |
|--|---|
| Objectifs | <p>Mise en œuvre du projet académique « Maîtrise de la langue et des langages » 2014–2017 AXE 3 : « La maîtrise de la langue au cœur des apprentissages dans toutes les disciplines - permettre l'évolution des pratiques pédagogiques »</p> |
| Acteurs du pilotage | <ul style="list-style-type: none"> - Groupe de pilotage mission « maîtrise de la langue et des langages » - Conseiller pour l'école maternelle - IEN-ET Lettres-Histoire - IEN missionné « maîtrise de la langue et des langages » - IA-IPR Lettres |
| Livrables | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Créer un réseau d'interlocuteurs maîtrise de la langue – Lecture ▪ 1 interlocuteur par établissement (collèges et LP) ▪ 1 interlocuteur par circonscription (par école) ▪ Information des corps d'inspection – 3 collèges d'inspection ▪ Engager la formation des enseignants, dans toutes les disciplines, concernant l'apprentissage de la maîtrise de la langue ▪ Permettre la réorientation, si besoin, des projets d'école et des projets d'établissement autour de la question de la maîtrise de la langue |
| Acteurs de la mise en œuvre | <ul style="list-style-type: none"> - Corps d'inspection - Chefs d'établissement du 2nd degré - Directeurs d'école - Interlocuteurs maîtrise de la langue 1^{er} degré et 2nd degré - Coordonnateur du réseau des interlocuteurs maîtrise de la langue <p>Création d'une mission de coordination du réseau des interlocuteurs (assurer leur formation, mutualisation de ressources, évaluation diagnostique des projets écoles et collèges – état des lieux – appui à la rédaction des projets d'écoles et d'établissements)</p> |
| Indicateurs d'action | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage de couverture des interlocuteurs maîtrise de la langue en collège ▪ Pourcentage de couverture par pôle / par circonscription / par secteur de collège des interlocuteurs maîtrise de la langue 1^{er} degré ▪ Nombre de collèges dans lesquels s'est tenue une formation interdisciplinaire de début d'année ▪ Nombre de projets d'école et d'établissement suivis par le coordonnateur du réseau interlocuteurs maîtrise de la langue ▪ Nombre d'interventions en collège d'inspecteurs |
| Indicateurs d'évaluation (en lien avec les grands indicateurs du projet académique) | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage d'élèves ayant validé la compétence 1 LPC – Palier 2 à l'entrée en 6^{ème} ▪ Pourcentage d'élèves ayant validé la compétence 1 LPC – Palier 3 fin de 3^{ème} ▪ Place de la maîtrise de la langue dans le PAF (lettres et hors lettres) : ▪ Nombre de dispositifs / modules PAF Lettres ▪ Nombre de dispositifs / modules PAF hors lettres ▪ Evolution de la place de la maîtrise de la langue dans les projets d'école et d'établissement : ▪ Nombre de projets d'établissements (collège) dans lesquels la maîtrise de la langue est un axe majeur ▪ Nombre de projets d'école dans lesquels la maîtrise de la langue est un axe majeur |
| Activités | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Information des corps d'inspection 1er et 2nd degré : maîtrise de la langue et des langages / articuler apprentissages disciplinaires et acquisitions langagières et linguistiques ▪ Création d'un réseau d'interlocuteurs maîtrise de la langue – lecture 1^{er} et 2nd degré (IML 1 et IML 2) ▪ Activités du réseau des interlocuteurs : mise en œuvre des formations dans les écoles et les établissements (+ formation de formateurs : les interlocuteurs) → auprès de toutes les disciplines / Appui à la rédaction des projets d'école et d'établissement ainsi qu'à leur mise en œuvre |